

Une quadripartite animée

Les organisations patronales ont remis en cause, hier, la réalité des chiffres présentés dans le cadre des prévisions de budget de la Caisse nationale de santé pour 2014.

L'UEL a fait savoir hier qu'elle désapprouvait la manière dont le budget était présenté, alors même que la réunion du comité quadripartite n'était pas encore achevée. Selon le ministre de la Santé, qui s'est dit très surpris, les organisations patronales n'auraient pourtant à aucun moment exprimé clairement leur position lors de la réunion.

De notre journaliste
Olivier Landini

Petit coup d'éclat de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), hier, lors de la réunion du

comité quadripartite qui se réunit régulièrement pour analyser l'évolution financière du système de santé.

La réunion n'était hier soir pas encore terminée qu'arrivait déjà dans les rédactions un communiqué de presse dans lequel l'organisation patronale faisait part de «sa désapprobation sur la manière dont (le) budget (2014) est présenté». L'UEL en appelait d'ailleurs «le gouvernement en formation à ne pas prendre de décisions sur base de chiffres qui ne correspondent pas à la réalité comptable de la CNS (NDLR: Caisse nationale de

santé) et qui occultent les difficultés structurelles que la réforme de 2010 n'a pas pu combler.»

En cause, les dettes de la CNS envers les institutions étrangères de sécurité sociale qui n'apparaîtraient pas dans les prévisions pour 2014, mais qui, pourtant, relativiseraient l'excédent qui est actuellement projeté. Une dette qui renvoie plus précisément aux prestations médicales obtenues à l'étranger par des assurés luxembourgeois (résidents et surtout frontaliers allant se faire soigner dans un autre pays) et que la CNS sera un jour amenée à rembourser. Le montant ne figurant

pas dans les comptes est estimé à plus de 280 millions d'euros à en croire les représentants de l'UEL.

Le toujours ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, n'a, à l'issue de la réunion, pas caché son exaspération face à la démarche du patronat. «Lorsqu'on désapprouve quelque chose, il faut alors le dire ici, devant l'assemblée, et non par derrière, par le biais d'un communiqué. C'est la base d'un bon partenariat», lance le ministre.

Les comptes restent en équilibre

À en croire Mars Di Bartolomeo, les organisations patronales auraient certes soulevé plusieurs questions lors de la réunion mais n'auraient à aucun moment fait savoir qu'elles désapprouvaient les chiffres et qu'elles rejetaient le budget. Le ministre souligne qu'il n'a pris connaissance de la position de l'UEL qu'en fin de réunion, également par le biais de ce communiqué. «Je ne trouve pas très fine l'approche consistant à communiquer de manière publique, parallèlement aux discussions que nous menons ici dans la quadripartite. Et je prends cela pour une provocation, même si cela n'était pas le but», poursuit-il.

Il reconnaît que le remboursement des prestations à l'étranger vient poser un certain nombre de questions (d'autant plus que le nombre d'assurés frontaliers augmente et donc également le nombre d'actes médicaux effectués à l'étranger), mais rappelle que le volet financier de cette problématique a été identifié il y a déjà quelques années et que des réflexions sont en cours pour constituer une réserve à cet effet. Il souligne que la dette dont il est question n'existe à proprement parler pas en

core, même s'il faut certes déjà s'y préparer. Ces factures n'étant pas à payer «demain». «C'est une dette future à laquelle on se prépare», assure le ministre, qui craint que la sortie de l'UEL soit uniquement un nouveau prétexte visant à remettre en cause le financement de la sécurité sociale.

Alors, coup d'éclat de l'UEL ou annonce d'un changement de style avec la récente arrivée de Nicolas Henckes au poste de secrétaire général? «Je ne sais pas si c'est un nouveau style, mais ce sont des points que nous avons déjà mis sur la table par le passé dans des comités restreints et nous avons souhaité cette fois-ci en parler publiquement, indique le nouveau secrétaire général. Nous ne contestons pas le budget, mais sa présentation. Nous trouvons qu'il est embelli, car nous avons cette dette à l'étranger que nous devons anticiper au niveau des provisions.» Il précise néanmoins que le patronat ne votera pas pour autant contre ce budget.

Pour le reste, Mars Di Bartolomeo s'est dit «très heureux» de constater que l'évolution financière de la CNS est pour 2013 plus favorable que ce que ce qui avait été prévu. Le budget est en équilibre. En ce qui concerne 2014, mise à part la polémique soulevée par l'UEL, le budget devrait également être en équilibre selon les projections. «Un équilibre fragile, mais un équilibre tout de même», indique le ministre. Une situation qui signifie donc qu'il n'y aura pas besoin d'augmenter les cotisations ni de dégrader les prestations à court terme. Le ministre se dit néanmoins plus inquiet quant au moyen et au long terme. De futures mesures structurelles actuellement en préparation dans le cadre de la réforme du système de santé seront incontournables, conclut-il.



Photo : archives iq/pierre matge

À en croire l'UEL, le montant de la dette envers les institutions étrangères de sécurité est estimé à 280 millions d'euros.